COLLECTIF «EN VERT ET EN COULEURS»

Appel à artistes pour la création de 3 fresques sur des façades du quartier de Bomel

Parcours street art « *Tomber les murs* »

Vous êtes artiste et vous souhaitez créer des œuvres d'art en plein air ?
Posez votre candidature pour « Tomber les murs », un parcours artistique organisé par le collectif « *En vert et en couleurs* » au cœur du quartier de Bomel à Namur.

Trois murs. Trois thèmes. Trois artistes.
Le quartier de Bomel s'offre à votre créativité !

1. Contexte du projet

Bomel est un quartier résidentiel qui abrite également de nombreuses associations, marqué par une identité forte et diverse, une vie de quartier active et un patrimoine architectural varié. Touché par les inondations de 2021 et 2023, qui ont laissé des traces visibles et invisibles, Bomel a besoin d'un souffle nouveau.

Avec le projet « *Tomber les murs* », lauréat des Budgets participatifs de la Ville de Namur, le collectif « En vert et en couleurs » souhaite **mettre plus de couleurs et de verdure dans le quartier. Fresques murales, végétalisation de façades, interventions artistiques**: l'ambition est de créer, avec et pour les habitants, un cadre de vie plus beau qui redonne fierté, renforce le sentiment de sécurité et tisse des liens entre celles et ceux qui vivent, travaillent ou visitent Bomel, quelles que soient leurs origines ou leurs parcours.

Le projet est inclusif et participatif. Il vise à faire rayonner Bomel au-delà de sa célèbre brocante du 1er mai, à donner envie aux Namuroi·ses de le redécouvrir, et à offrir à chaque passant·e le plaisir de traverser un quartier plus propre, plus vivant, plus accueillant.

2. Lieux

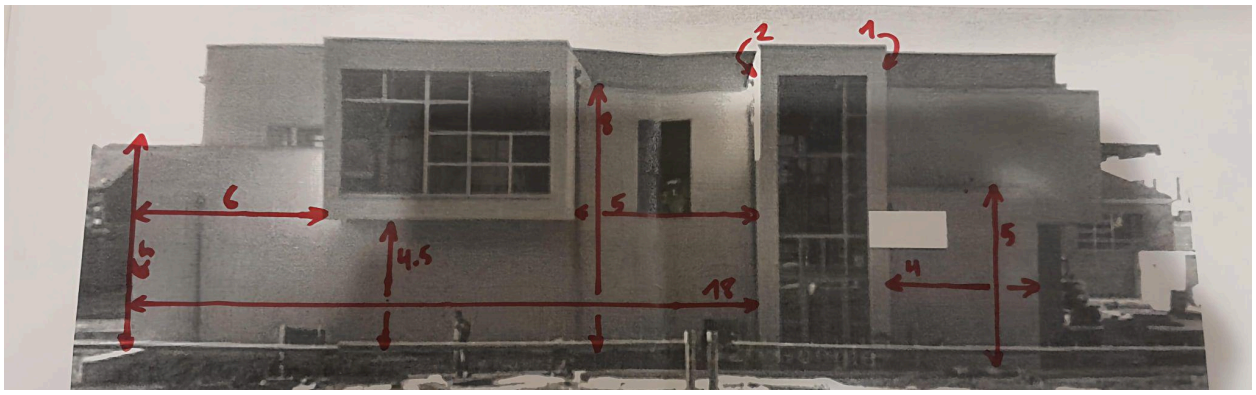
Trois façades du quartier de Bomel ont été réservées pour ce projet :

Mur	Thème	Spécificité
Baie des Tecks Rue Nanon	Le Vivre ensemble - Un quartier, mille visages	Bâtiment situé dans un espace de vie partagé, associations, résidences, ambiance familiale. Le bâtiment est moderne et se compose d'une façade avec des découpes sur plusieurs niveaux.

Main Tendue Rue Piret-Pauchet	Hommage à la faune et la flore disparue – Peindre leur beauté, c'est les garder encore un peu	Une fresque, réalisée il y a une vingtaine d'années, a été gravement dégradée par le temps et les inondations. Il faut donner une seconde vie à leur façade.
Rue Koller	Hommage aux disparus de Gaza	Double-façade en angle (deux surfaces contiguës)

Surfaces et matériaux :





- **Baie des Tecks :** Crépi

Hauteurs : 6,5 mètres + 4,5m + 8m + 9m + 5m (+ décrochage au-dessus de 3m)
Longueurs : 18 mètres + 4m







Bâtiment de la Main Tendue : Briques
Hauteurs : Mur A : 6,5m / Mur B : 5 mètres / Mur C : 2,5m / Mur D : 2,5m + 4m + 2,5 mètres
Longueurs : Mur A : 8,40m (avec la porte d'entrée) Mur B + Mur C : 21,3m / Mur D : 8,2 mètres





- **Rue Koller :** Briques & Blocs de ciments

Hauteurs : Mur A : 4 mètres + 5,80 + 4,50 / Mur B : 4,50 mètres
Longueurs : Mur A : 3,5 mètre / Mur B : 5,5 mètres

3. Contenu de la mission

Objectif : La réalisation d'une œuvre d'art originale sur une façade, en lien avec la thématique assignée au mur concerné. L'œuvre doit s'inscrire dans le parcours global « Tomber les murs » tout en affirmant une identité propre.

Exigences techniques : Une œuvre d'art originale sur une façade, utilisant des matériaux durables. L'œuvre doit résister aux intempéries et au vent et respecter les règles de sécurité nécessaires.

Processus participatif : Les trois artistes sélectionnés soumettront une esquisse et une note explicative de leur œuvre. Ces éléments seront présentés aux habitant·es, travailleur·euses et visiteur·euses du quartier dans le cadre d'un vote citoyen. L'œuvre qui recueillera le plus de votes deviendra la fresque du quartier !

Postulation : Vous pouvez postuler pour les trois murs, mais chaque fresque sera confiée à un·e artiste différent.

4. Budget

La préparation et la réalisation de l'œuvre d'art ne peut dépasser la somme de :

Baie des Tecks : 11 000 € TTC

Main Tendue : 11 000 € TTC

Rue Koller : 4 000 € TTC

Le budget doit comprendre tous les frais : la rémunération de l'artiste, les matériaux et la peinture, la préparation du mur, la location de l'échafaudage ou de la nacelle, la couche de protection (pour les surfaces accessibles c'est à dire les 3 premiers mètres en hauteur), l'assurance, les frais d'hébergement et de transport, ainsi que le catering de l'artiste pendant la durée de la réalisation.

5. Dispositions particulières

- Tant les artistes individuels que les collectifs d'artistes peuvent se porter candidats.
- L'artiste s'engage à ce que les dessins soumis respectent les droits d'auteur et ne soient pas une copie d'une œuvre existante.
- L'artiste a déjà réalisé une fresque en extérieur avec succès.
- L'artiste sélectionné doit contracter sa propre assurance pour les risques professionnels et la soumettre au collectif.

6. Processus de sélection

Étape	Description
Candidature	Date limite : dimanche **15 novembre à minuit** envertetencouleurs@gmail.com Un email reprenant votre candidature : Biographie / CV + Book + Compte instagram + Le ou les murs choisi + Une note d'intention en lien avec la thématique pour chaque mur choisi.
Sélection du jury	Les artistes retenus pour chaque mur seront contactés au plus tard le mercredi **18 novembre 2026**. Le jury est composé de membres du collectif, des propriétaires des murs et de personnalités du monde culturel namurois. Trois artistes seront retenus par mur.
Esquisse	Les finalistes soumettent un croquis correspondant au format du mur (qui sera fourni par le Collectif avec un dossier plus complet de chaque "mur"), accompagné d'une note explicative de votre œuvre, pour le **dimanche 22 novembre 2026** à minuit.

	envertetencouleurs@gmail.com **Un défraiement de 150 € ttc est prévu pour l'esquisse**
Vote citoyen	Les trois croquis, par mur, accompagné de leur note explicative seront soumis aux votes des habitant·es, travailleur·euses et visiteur·euses du quartier, avec comme point de lancement la fête de "Tomber les murs" aux Abattoirs de Bomel le **samedi 28 novembre 2026**.
Annonce des résultats	Le lauréat de chaque mur sera annoncé personnellement la semaine du **14 décembre 2026**.
Permis et réalisation	Le permis d'urbanisme sera déposé en décembre 2026. La réalisation des fresques doit être finalisée avant **le 5 juin 2027.**

7. Candidature

La candidature doit comprendre les éléments suivants :

- Nom de l'artiste (ou des artistes s'il s'agit d'un collectif) et les coordonnées de contact (téléphone et adresse).
- CV de l'artiste ou des artistes : expositions individuelles ou collectives, travaux artistiques dans l'espace public, formations.
- Portfolio : Dont des images de minimum un projet réalisé à l'extérieur + Compte Instagram.
- Une note d'intention (max 10 lignes) en lien avec la thématique du ou des murs choisis. Une note par mur.

La candidature est à envoyer par email à envertetencouleurs@gmail.com (Objet : Fresque Tomber les Murs) avant le 15 novembre 2026 à minuit. Si vous avez des questions vous pouvez nous écrire à cette même adresse mail.

Le projet « Tomber les murs » est réalisé par le collectif « En vert et en couleurs », Bomel, Namur.
Contact : envertetencouleurs@gmail.com | www.tomberlesmurs.be
En associant street art et végétalisation, nous construisons ensemble un Bomel plus vert, plus coloré et plus vivant !

NAMUR CAPITALE

GERARD JACOB THE DIRTY TINKER

la baie des tecks

TOMBER Les murs

L'ASBL Une Main Tendue, fondée en 2009 à Namur, est un lieu d'accueil et de solidarité. Chaque jour, plus d'une centaine de colis alimentaires y sont distribués à des familles en difficulté, des personnes sans domicile, des pensionné·es et des travailleur·euses aux revenus modestes. C'est un espace de vie partagé, où l'on se rencontre.

La Baie des Tecks est une ASBL namuroise née il y a une trentaine d'années. Elle est considérée comme la plus grande bédéthèque à accès libre de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et sa collection est le fruit du travail de bénévoles passionnés. En 2015, elle a déménagé dans les anciens bâtiments des abattoirs de Bomel, ce qui a permis d'agrandir son fonds, alors estimé à environ 20 000 albums.

Le collectif « En vert et en couleurs » est une association de fait de voisins et de voisines de Bomel, lauréat des Budgets Participatifs de la Ville de Namur. Leur projet « Tomber les murs » a pour but de colorer et de végétaliser le quartier, en associant fresques, interventions artistiques et végétalisation de façades. C'est un projet porté par l'envie de rendre Bomel plus beau, plus vivant et plus vert !